

dre difficulté) on n'aura aucunement égard à la différence de religion ; mais on aura les yeux ouverts seulement sur l'intégrité & la capacité des compétens, ainsi que sur leur conduite tant chrétienne que morale.

7. S. M. déclare qu'elle a déjà fait parvenir ses ordres à tous ceux à qui il appartient, aux tribunaux des cercles, aux universités, domaines & aux magistrats de se conformer exactement à ses volontés & de remplir les susdits articles dans tout leur contenu.

S. M. a envoyé la même ordonnance aux chancelleries de Hongrie & de Transilvanie, au conseil aulique de guerre, respectivement à tout le militaire en général, aux districts des frontieres, aux départemens des Païs Bas & d'Italie : S. M. a déclaré que par-là elle ne prétendoit point préjudicier à des droits plus étendus, dont, en vertu des constitutions de leur païs, jouissent les Protestans de Hongrie & de Transilvanie, ainsi que les Grecs-défunis aiant des privileges *respectu exercitii publici religionis*.

Il paroît une autre ordonnance dont l'objet est de maintenir le respect & la soumission des sujets envers les tribunaux & cours de justice, & de les protéger en même-tems contre les abus d'autorité qui peuvent être commis par les personnes même chargées d'entretenir le bon ordre.

Les personnes qui avoient perdu leurs pensions, les ont ré-obtenues. — La princesse de Wurtemberg, sœur de Mde. la Grande-Duchesse de Toutes les Russies, doit arriver bientôt en cette ville : elle fera logée chez les religieuses de la Visitation. On a fait au moins dans ce couvent tous les préparatifs pour la réception de cette princesse, que l'on croit être destinée en mariage au fils aîné du Grand-Duc de Toscane.